



Province de Québec  
MRC de Bécancour  
Municipalité de Sainte-Françoise

Aux contribuables de la susdite municipalité

# AVIS PUBLIC

## AVIS DE MOTION RÈGLEMENT #29-2022 DÉCRÉTANT LES RÈGLES DE CONTRÔLE ET DE SUIVI BUDGÉTAIRES

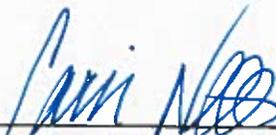
AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée

Que, lors d'une séance ordinaire du conseil de la municipalité de Sainte-Françoise tenue le **12 juillet 2022**, AVIS DE MOTION a été donné concernant le règlement #29-2022 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires.

Le projet de règlement est présenté et déposé séance tenante.

Le règlement sera adopté lors de la séance du 2 août 2022 à 20h.

Donné à Sainte-Françoise, ce 19 juillet 2022.

  
Carine Neault, greffière-trésorière

### Certification de publication (articles 335 et 346 du Code municipal)

Je, soussignée, greffière-trésorière de la Municipalité de Sainte-Françoise, MRC de Bécancour, certifie que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies aux endroits désignés par le conseil.

En foi de quoi, je donne ce certificat, à Sainte-Françoise, ce 19 juillet 2022.

  
Carine Neault, greffière-trésorière